



Nouméa, le

11 FEV. 2015

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ENERGIE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger
BP 465
98845 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

affaire suivie par :
Carole JUSTOU
Courriel :
carole.justou@gouv.nc
Ligne directe :
27 02 42
Ligne secrétariat :
27 02 96

N° CS15-3160-SI-325

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

Subdivision Administrative Sud
Antenne de Nouméa

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
2 ex :	Objet : Dossier n° TDESI_0436/ID_52_31 Arrêté mettant en demeure la Société d'Exploitation des Entrepôts Frigorifiques (SEDEF) de régulariser la situation technique de ses installations sises sur la zone des pêcheries de Nouville, sur la commune de Nouméa Arrêté n° 326-2015/ARR/DIMENC du 4 février 2015	Pour <u>contrôle de légalité</u>

Prière de me retourner l'original du présent arrêté.

Le Chef du service de l'industrie
Inspecteur des installations classées

Justin PILOTAZ